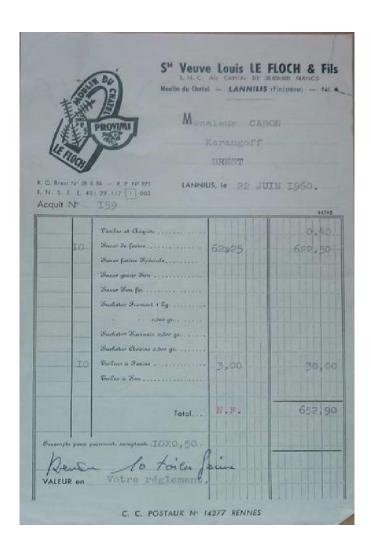
POINT 10 - Le Chatel





n_nin_nin www.delcampe.net



1 - Le Moulin

Le Moulin du Châtel est le dernier moulin avant l'aber dont il subissait l'influence néfaste de la marée, lorsqu'elle dépassait une certaine hauteur.

En 1910 il produisait de l'hydroélectricité qui a alimenté Lannilis jusqu'en 1930. Il a arrêté de fonctionner en 1968 après avoir produit de l'alimentation pour le bétail.

Une famille est propriétaire de ce moulin depuis 1848. A l'époque il consistait en un petit et un grand moulin. Le Moulin de Pont du Châtel a été transformé en minoterie vers 1939-1940 et il a cessé de fonctionner en 1987.

Il ne produit désormais que l'hydroélectricité nécessaire aux besoins de la maison d'habitation. Le moulin se situe sur la rive côté Lannilis et l'habitation sur la rive côté Plouvien.

L'Origine d'après les éléments d'Hervé Torchet

1213-1536 : La baronnie de Trémazan, a 3 membres (chef-lieu) des seigneuries du Chastel de Lannilis, Cléder et Brest.

Marguerite du Chastel épouse en 1327 Guyomarch Nuz de Kergournadeac'h, fils de Guyomarch et d'Elienor de Dinan.

Méance du Chastel épouse en 1445, Olivier de Kergournadeac'h d'où Salomon sans Hoir et Aliette, dame de Kergournadeac'h, épouse Coetquelfen.

Leur fille Jeanne épouse en 1530, Alain de Kerc'hoent.

Un moulin à mer du Chastel en Lannilis et une collégiale de Kersaint sont fondées par les seigneurs de Trémazan. Le Moulin du Châtel figure sur la carte Cassini.

Jean-Baptiste Ogée, ingénieur-géographe (1728-1789), dans son ouvrage publié en 1779, «Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne - Tome 2», indique, dans le paragraphe concernant Plouvien, l'existence de 19 Moulins dont il nomme quelques-uns, en particuliers le Moulin du Châtel.

Façade du Moulin avec le blason de Kerbabu (Bellingant, Perrien). C'est la partie ancienne du moulin avec quatre fenêtres dont une masquée.

Dans l'ouvrage, Nobiliaires et Armorial de Bretagne, de Pol Potier de Courcy (réédition de 1895), on retrouve les armoiries Bellingant et Perrien qui sont associées sur le Moulin. (Bibliothèque de Brest - collection précieuse).

Selon Michel Mauguin, de la société d'archéologique du Finistère, expert en héraldique, il était d'usage, lors de mariage, d'apposer cette association de blasons sur les biens communs aux époux. Cela permet de situer précisément la date de construction du Moulin avant 1705, date du décès d'Anne Perrien.

Mr Gral (société archéologique du Finistère) a écrit un article où il est question des Hellez du Moulin du Châtel qui payait 1200 livres par an (en L763 - Fond Chartier de Kerbabu - Archives départementales du Finistère.









Les Crues Remarquables

- 1671 Dans son livre, Monographie de la paroisse de l'Abbé Perennez (Plouvien), il est fait mention d'une crue qui emporta tous les Moulins, du Moulin du Coumou au Moulin du Châtel.
- 1925 Le Moulin dispose d'un étang et d'un déversoir remarquable en pierres de taille en forme d'arc de cercle. Ce déversoir rejoint la rivière par deux passages construits sous la route. Le premier, ancien, est en pierres taillées. Le second en béton date des années 1925. C'est suite aux inondations exceptionnelles de 1925, ayant noyé le moulin, que ce second passage a été aménagé sous la route nationale à cette date.





L'Histoire du Moulin

Première turbine type Fontaine installée en 1908.

Ancienne centrale électrique hydraulique, mais aussi thermique (moteur à gaz pauvre avec sa grande cheminée) pour l'alimentation de Lannilis jusqu'en 1928.

Emplacement stratégique durant la guerre 39-45 : les allemands ont occupé ce moulin et construit un barrage anti-char devant le moulin. Redécouvert lors des travaux du gazoduc, il a demandé un gros travail de terrassement (creusement d'une tranchée sous le niveau 0 de la rivière).

Le moulin a cessé de fonctionner comme minoterie en 1968, puis a été utilisé pour faire de la mouture d'orge, d'avoine, et de blé et servi de lieu de stockage en silos jusqu'en 1982.

2010...: Les petites rivières autrefois n'avaient pas réellement de nom.

La DDTM a entrepris un classement des rivières. Dans son classement, elle a baptisé chaque cours d'eau, mais pour beaucoup d'entre eux, elle a utilisé le diminutif ruisseau !!!

Cette rivière n'est donc plus aujourd'hui qu'un modeste ruisseau nommé Aber-Benoit.

2015 - La commune de Plouvien cède sa bande littorale à Tréglonou. Le moulin est désormais sur Tréglonou.

2 – L'Electricité

En 1868, une innovation qui fit beaucoup de bruit à l'époque, fut l'éclairage public des rues de Lannilis à l'aide de 12 réverbères.

Ce n'était pas encore l'électricité, sans doute, mais c'était un progrès indéniable.

Par une lettre de Madame GUEGUEN, propriétaire au moulin du Chatel (Milin ar C'Hastell), proposition était faite à la commune le 28 Janvier 1901 de « substituer l'éclairage électrique à celui existant, par réverbère à pétrole ».

(Le moulin, usine de production, fonctionnera successivement à la vapeur, au gaz pauvre puis au moteur diesel).

Le 25 Janvier 1908, la municipalité passait un traité avec madame GUEGUEN en vue de la « fourniture de l'éclairage public et privé pour 30 années entières et consécutives ».

Ce traité de 40 articles stipulait en l'article 20 – « Dans le cas où les progrès de la science permettront d'obtenir de l'énergie électrique à meilleur compte ou d'utiliser des lampes exigeant une consommation moindre, la concessionnaire devra installer des lampes nouvelles ». et à l'article 28 - « En cas de découverte d'un nouveau mode d'éclairage, la municipalité se réserve le droit d'en demander l'application à Madame GUEGUEN ».

Sages précautions ! « L'éclairage doit fonctionner le 1^{er} septembre 1908 » : tout va pour le mieux jusqu'en 1915, où du fait de la Grande Guerre, le service est défectueux et laisse à désirer. La distribution va connaître quelques difficultés du fait de la mobilisation de l'ouvrier ROPARS et même être interrompue quelques temps en 1915.

Dès 1928, la commune de Lannilis, qui a adhéré à un syndicat intercommunal en vue de la construction et de l'exploitation d'une distribution d'énergie électrique, cède la concession électrique de Lannilis à Madame Eugène GUEGUEN du Chatel au profit de l'union électrique du Finistère.

Le 25 Mai 1930, le maire pouvait proclamer « l'électrification de la ville est terminée et celle de la campagne sera prochainement entreprise ».

Soucieux du confort de ses administrés, il ajoutait « si la commune prend à charge les frais peu élevés de la pose de 1 ou 2 becs par ménage (de gens de situation modeste), elle apportera à chacun la joie et la lumière et contribuerait à leur bien-être ».

L'éclairage est destiné à l'éclairage public (22 candélabres munis de réflecteurs remplaceront les réverbères à pétrole), à l'hospice, aux écoles, à la mairie mais aussi à l'éclairage des particuliers du bourg. Le contrat fixe le prix de l'abonnement et précise que l'électricité sera fournie à partir du coucher du soleil jusqu'à 11 heures du soir et de 5 heures du matin au lever du soleil.

Septembre 1930, l'électrification totale de la commune était décidée et se réalisait progressivement. C'était chose faite dès 1937 : Lannilis avec Guipavas, était dans les premières communes de l'arrondissement de Brest entièrement électrifiées.